

Monsieur Jean-Pierre GOUVERNEUR
Secrétaire
Association de défense des riverains de la voie
mère
155 rue Duguay-Trouin
62100 CALAIS

Lille, le 9 décembre 2021

Réf : D/2021/433
Affaire suivie par : Frédéric LECONTE

Objet : Opération de ferroutage au travers du Calaisis

Monsieur le Secrétaire,

Par courrier du 7 octobre 2021 adressé à Monsieur Farandou, Président de la SNCF, vous faites part de votre incompréhension quant à la prise en considération des nuisances que vous subissez.

S'agissant d'une opération de développement ferroviaire, le Président Farandou m'a chargée de de vous répondre.

Pour donner suite à vos différentes sollicitations, je vous ai apporté par courriers, en date des 16 mars 2020, 18 août 2020 et 2 novembre 2021, les différents éléments expliquant l'avancement de l'opération, au regard notamment du cadre réglementaire qui s'impose à SNCF Réseau, et les modifications de programme qui ont permis d'intégrer des solutions répondant aux attentes du territoire.

S'agissant de l'engin rail-route, VIIA l'a proposé pour des manœuvres entre la gare de Calais Ville et son terminal sur le faisceau des dunes. Nos études d'exploitation ont montré qu'elle fragiliserait la gestion des circulations des trains de voyageurs si bien que la proposition de VIIA ne peut pas être retenue.

Concernant les isolations acoustiques des logements, l'ensemble des diagnostics ont été réalisés et sont en cours d'envoi auprès des propriétaires concernés. Mes équipes vont établir dès le début d'année 2022 avec l'ensemble de ces propriétaires les futures conventions de financement nécessaires à l'engagement des travaux. Néanmoins, comme rappelé lors des réunions publiques 2021, afin de respecter le cadre réglementaire en vigueur, ces travaux ne pourront démarrer qu'à partir de mi-2022, une fois la déclaration de projet obtenue qui est elle-même dépendante des conclusions de l'enquête publique actuelle.

Enfin, sans attendre les échéances de réalisation des travaux relatifs à la phase 2 de l'opération, nous avons réalisé dès le mois de juillet 2020 une maintenance renforcée au niveau des joints raccordant les rails situés le long de la rue Duguay-Trouin, action qui ne pouvait en l'état être définitive. La seule et unique solution pérenne est le renouvellement complet de l'infrastructure tel que prévu au programme initial de l'opération et qui est désormais lié aux résultats de la phase 2 de l'opération.

Je vous confirme à nouveau notre volonté de mener cette opération dans les meilleurs délais et en prenant en considération les nuisances rencontrées par l'ensemble des riverains, dans le respect des calendriers, des procédures internes et du cadre réglementaire qui s'imposent à nous.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire, à l'assurance de ma considération distinguée

La Directrice territoriale



Nathalie DARMENDRAIL

Lettre en copie : Monsieur Jean-Benoît PROBST – Président, Association de défense des riverains de la voie mère

Copie :

Monsieur Franck DHERSIN – Vice-président en charge des mobilités, des infrastructures de transport et des ports
Monsieur Georges-François LECLERC - Préfet de la région Hauts-de-France